



# Optimiser le pâturage et mieux valoriser l'herbe

## Les résultats des suivis pâturage effectués dans le projet

### Les clés de réussite du pâturage tournant

#### ELABORER DEUX SOLES PATUREES

##### Sole de printemps :

Parcelles uniquement pâturées toute la saison de pâturage. Les parcelles déprimées ne sont pas comptées ici, elles permettent de sortir le troupeau plus tôt, mais ne sont pâturées qu'au premier tour



##### Sole d'été :

Ajout en début d'été de parcelles fauchées précocément (jusqu'à 800°jour) en 1<sup>ère</sup> coupe. On multiplie par 1,5 à 2 la surface du printemps.

Le nombre d'hectares nécessaire sera calculé à partir du potentiel des parcelles, de leurs contraintes (accès à l'eau, proximité des bâtiments), de la pousse de l'herbe et du nombre d'animaux qui pâturent.

#### RESPECTER LES PRINCIPES DE BASE

##### Temps de séjour

Plus il est faible, mieux on optimise le couvert. Viser 0,5 à 1 jour pour les troupeaux laitiers et jusqu'à 3 jours pour les allaitants.

##### Temps de retour

Indispensable au bon redémarrage de la végétation, compter 21 jours en pleine pousse et un mois en conditions limitantes.

##### Jours d'avance

Les mesures de hauteur permettent de faire des estimations de volume et donc de quantité d'herbe disponible. Cela permet d'ajuster le pâturage avec l'ajout/le débrayage de parcelles ou l'ajustement de la complémentation

##### Qualité

La proportion de feuilles et la couleur de l'herbe donne des indications sur la qualité du fourrage. La gestion de l'épiaison est très importante pour conserver une qualité intéressante.

Et dans toutes les situations, éviter absolument le surpâturage.

## Les stades repères au pâturage : les hauteurs à la botte



**Cheville**  
10 à 12 cm

Entrée  
dans la  
parcelle



**Talon**  
5 à 7 cm

Sortie de  
la  
parcelle



**Mi-mollet**  
15 cm

Trop tard,  
on fauche.

Valable pour de l'herbe non compressée (stick ou botte).

Source photos : Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

## Les exploitations suivies

Neuf exploitations ont bénéficié d'un suivi pâturage au cours du projet : deux en bovin lait, deux en bovin viande et cinq en ovin lait. Deux d'entre elles ont commencé le suivi en 2019, leurs résultats ne sont pas présentés ici, par manque de recul.

## Le suivi mis en place

- 1 visite par tour au printemps et en été = 6 à 7 visites / an / exploitation
- Mesure des hauteurs d'herbe de toute la sole de pâture au stick = 30 mesures / parcelle
- Notation sur la qualité du couvert (rapport feuille / tige et vert / senescent) = 1 note sur 4 donnée par parcelle (1 = très faible qualité et 4 = très bonne qualité)
- Mise à jour du planning de pâturage
- Calcul du volume d'herbe sur pied et des jours d'avance -> édition d'un profil de pâturage
- Conseils sur la conduite

A partir de 2019, un suivi « simplifié » a été proposé aux agriculteurs qui avaient déjà été suivis pendant deux ans, trois visites par an leur ont été proposées : à la mise à l'herbe, au pic de pousse et en début d'été. L'accompagnement a été réalisé par la Chambre d'agriculture du Tarn pour sept exploitations et par le service élevage de la Confédération de Roquefort pour deux exploitations.

## Les résultats obtenus

### GAEC DE MEZERAC – OL – NAGES – UNE SURFACE PÂTURABLE LIMITÉE AUTOUR DES BÂTIMENTS ET DES PENTES SÉCHANTES

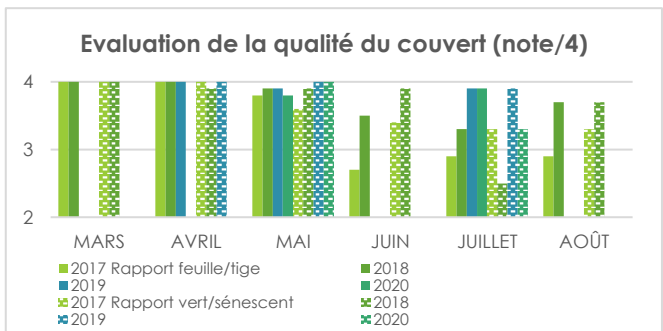
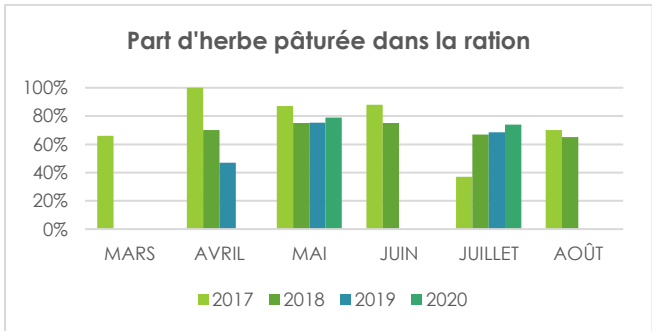
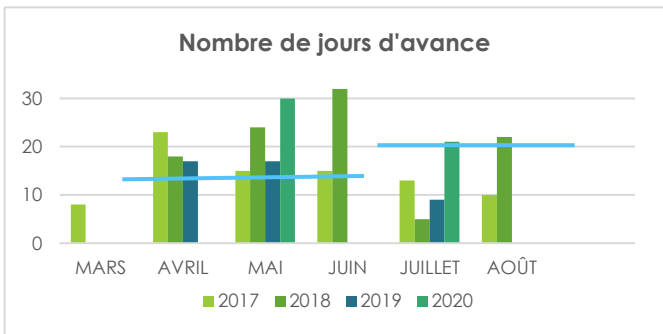
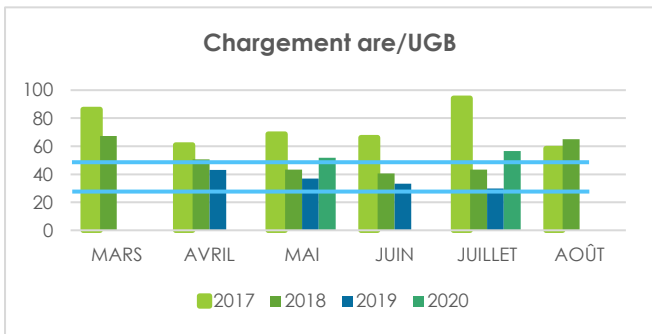
**Les objectifs :**

Concentration des surfaces dédiées au pâturage

Augmentation de la part d'herbe pâturée dans la ration en particulier l'été

Amélioration de la flore sur la sole de pâture

**Le suivi**



La surface / UGB s'est progressivement réduite pour arriver dans la fourchette objectif des 25-50 ares/UGB. La surface mise à disposition en été, varie beaucoup d'une année sur l'autre, en fonction de la date des 1<sup>ères</sup> coupes. Le pâturage est à présent, plus concentré sur les ha autour des bâtiments.

La part d'herbe pâturée dans la ration a baissé sur le mois d'avril au fil des ans, mais a bien augmenté en été. Près de 19 ha de PFV typées pâture ou mixtes ont été implantés progressivement depuis 2014. Les plantes à pousse estivale comme le plantain, la chicorée ou le lotier ont permis de maintenir la part d'herbe pâturée en été. La qualité du couvert a aussi été améliorée, en particulier aussi, sur les mois d'été avec des fourrages plus feuillus et verts.

**Améliorations constatées**

- Diminution des hauteurs de sortie des parcelles
- Broyage des refus à l'épiaison
- Amélioration des couverts
- Ajout de parcelles fauchées précocement dans la sole d'été

**Reste à optimiser**

- Re-découpage de certains paddocks à faire
- Temps de retour sur les parcelles parfois encore trop faibles

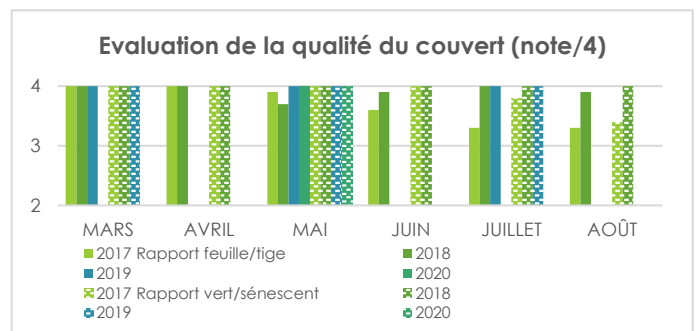
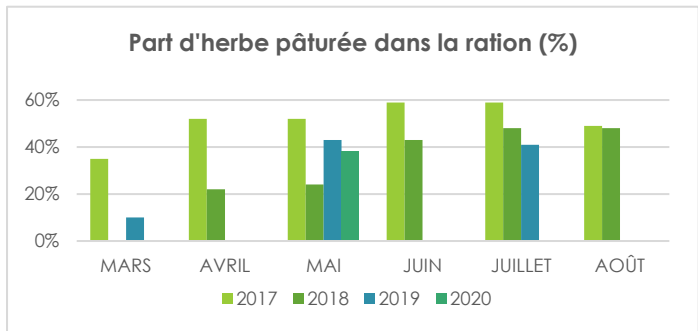
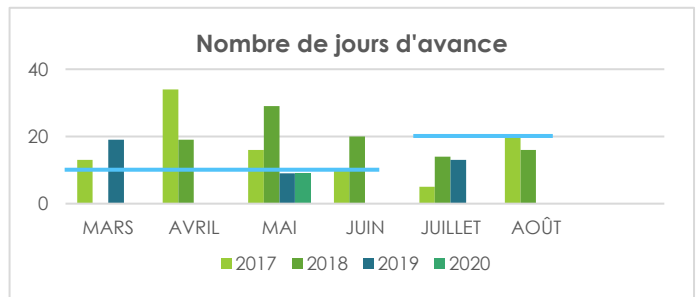
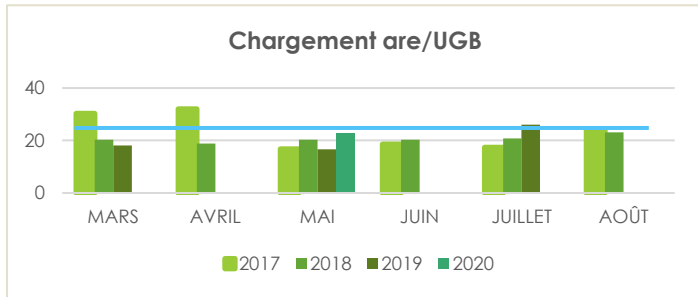
**GAEC DE BONHERBE – BL – LE RIALET : UNE SURFACE PÂTURABLE LIMITÉE, MAIS UNE BONNE POUSSE DE L'HERBE**

Les objectifs :

Gérer le pâturage sans sole d'été

Augmentation de la part d'herbe pâturée dans la ration

Le suivi



Le chargement est contraint par la disponibilité des surfaces, il est d'à peine 20 ares / UGB, ce qui est peu. La quantité d'herbe disponible est donc avant tout conditionnée par la météo, sachant que la pluviométrie sur la zone est en général favorable à la pousse de l'herbe. On voit d'ailleurs qu'en été, on reste proche des 15 jours d'avance.

Le pilotage doit ainsi se faire, en jouant sur la complémentation. En 2019 et 2020, la part d'herbe pâturée en vert a augmenté sur le mois de mai (pic de pousse) diminuant de facto les jours d'avance.

Ces dernières années, des surfaces ont été réimplantées en PFV et cela a ainsi réduit momentanément la taille de la sole de pâture impactant de facto la part d'herbe pâturée dans la ration. En 2021, l'exploitation aura un peu plus de marges de manœuvre.

Améliorations constatées

- Temps de retour à 21 jours
- Débrayage des parcelles sans délai
- Fauche des refus
- Qualité du couvert

Reste à optimiser

- Accès à l'eau
- Ajustement de la taille des paddocks avec les nouvelles PFV
- Ajustement de la ration

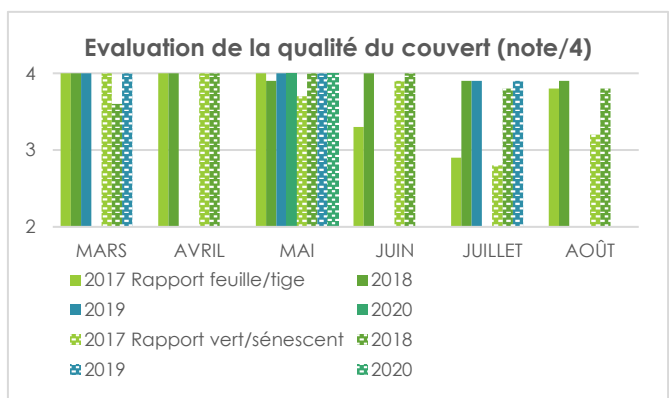
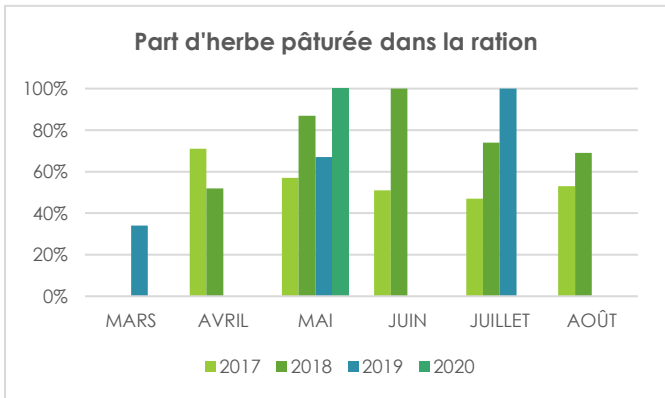
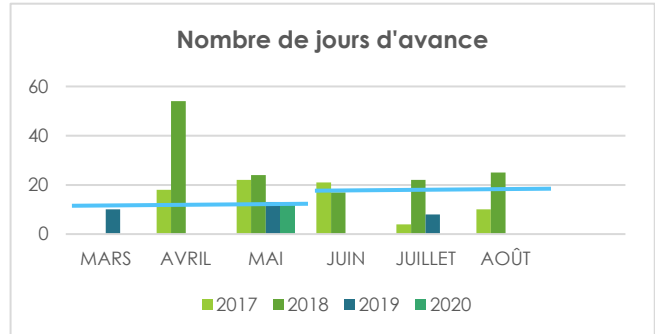
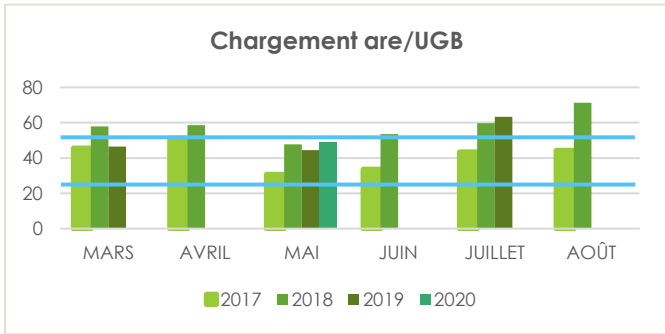
**GAEC DU RODIER – BL – ANGLÉS : UN PARCELLAIRE GROUPE, DES PRAIRIES PERMANENTES PRODUCTIVES, DES TEMPORAIRES PLUTOT TYPÉES FAUCHE**

**Les objectifs :**

Adaptation des prairies temporaires à la pâture

Augmentation de la part d'herbe pâturée dans la ration

**Le suivi :**



Depuis 2018, il y a eu un redécoupage des parcelles et la mise en place du pâturage tournant. La surface consacrée au pâturage a globalement augmentée, c'est d'autant plus vrai en été. Malgré cela, on voit que le nombre de jours d'avance est très variable d'une année sur l'autre en été, dépendant directement de l'arrivée ou non de précipitations.

La part d'herbe dans la ration a augmenté, en particulier sur les mois d'été. Un pâturage de nuit a été mis en place dès 2018. Les vaches ont une ration 100 % pâturage pendant plus d'un mois.

La qualité du couvert a été globalement améliorée aussi, en particulier sur le vert en été.

**Améliorations constatées**

- Optimisation des surfaces
- Amélioration des prairies temporaires
- Complémentarité entre PP et PFV
- Gestion de l'épiaison par le topping

**Reste à optimiser**

- Hauteurs de sortie parfois trop basses en été

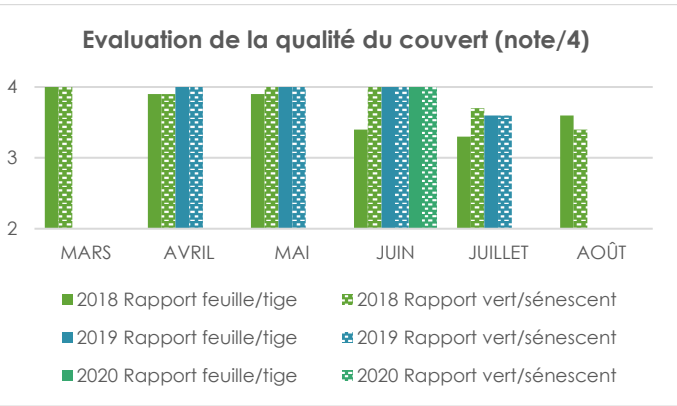
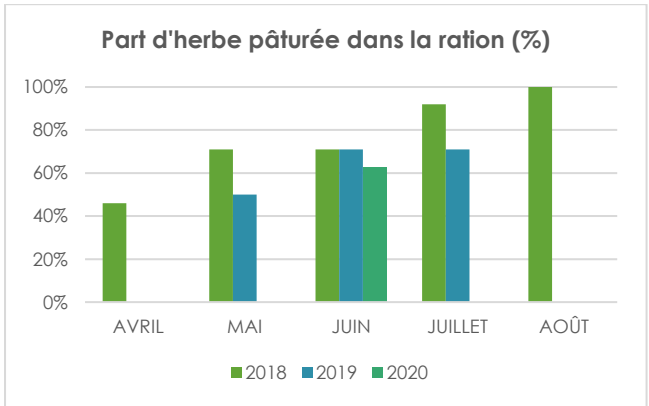
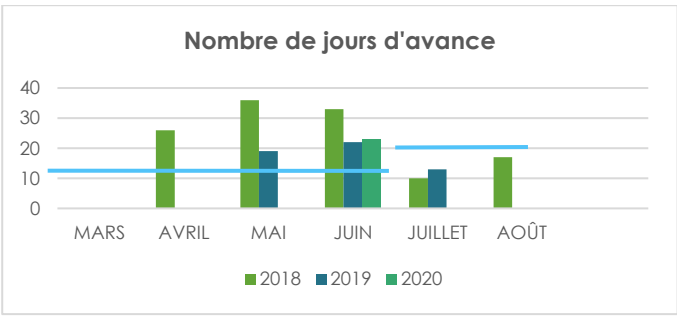
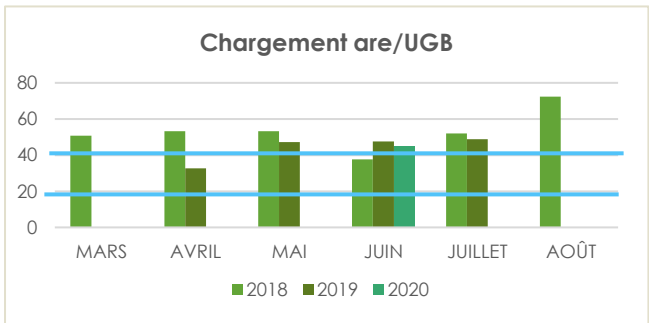
**GAEC JANIL – OL – MURAT SUR VEBRE : UN PARCELLAIRE ECLATE, UNE POUSSE TARDIVE MAIS EXPLOSIVE**

**Les objectifs :**

Gérer le pic de pousse du printemps

Augmenter le pâturage en été

**Le suivi**



Le chargement reste relativement constant au fil de la saison, alors qu'on observe bien l'explosion du pic de pousse sur les jours d'avance en mai. L'exploitant est ainsi dépassé au printemps, mais ne dispose plus d'herbe suffisante en été. La situation s'améliore en 2019 où le nombre de jours d'avance baisse en mai et juin, même s'il est encore trop important. Paradoxalement, la part d'herbe pâturée dans la ration est plus importante en juillet qu'en mai.

**Améliorations constatées**

Mise à l'herbe précoce (250 à 300° jour)  
Gestion du pic de pousse au printemps.

**Reste à optimiser**

Découpage réels des paddocks  
Surpâturage de certains paddocks

**GAEC DE LAMARQUE – OL – ANGLES - PARCELLES A PATURER ASSEZ DISPERSÉES ET PARFOIS ÉLOIGNÉES DES BATIMENTS D'ÉLEVAGE - SYSTÈME LAITIÈRE TARDIF**

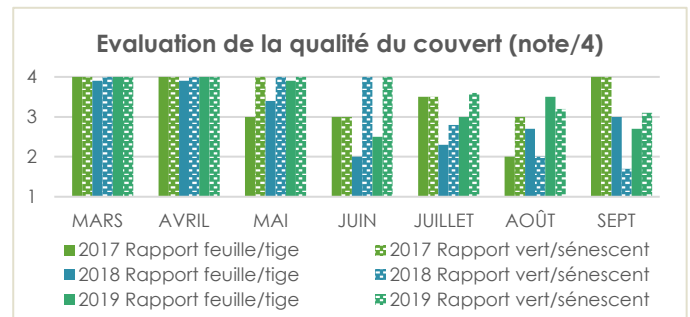
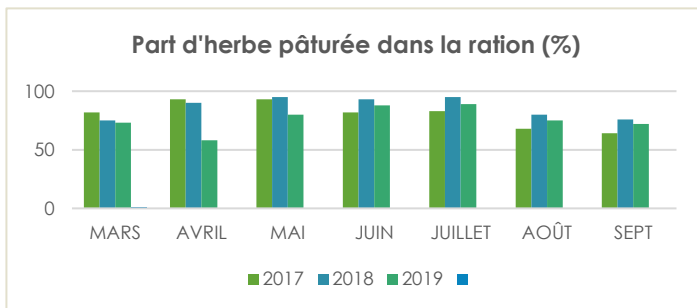
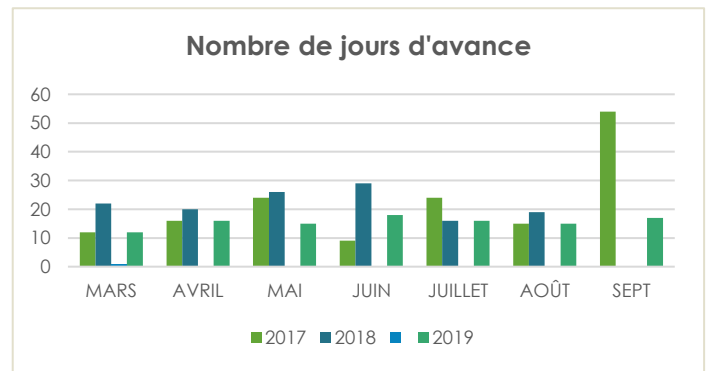
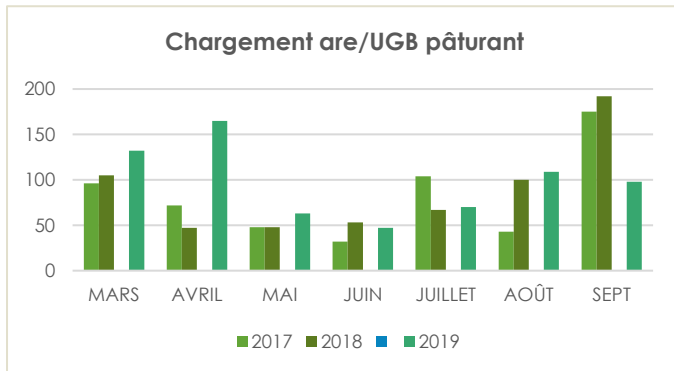
**Les objectifs :**

Augmenter la qualité de l'herbe part de pâturage tournant

Optimiser l'assolement dédié au pâturage et à la fauche, améliorer la pérennité.

Optimiser la part de l'herbe dans l'alimentation en période de pâturage.

**Le suivi :**



La surface ares / UGB pâturant est très fluctuante sur les 3 années de suivi et également selon les périodes de pâture. Cela est lié aux aléas climatiques, sols sensibles à la sécheresse, mais également à une mise à l'herbe trop précoce au printemps et à une pratique de surpâturage dès l'arrivée des chaleurs de la mi-juin jusqu'en septembre. Il y a non-respect d'un talon résiduel après pâturage de 5 cm. Celui-ci est ramené quasi systématiquement à 3-4cm. Non-respect des temps de repos, découpage des parcelles inadapté et surdimensionné pour l'effectif pâturant, entraînant une gestion hétérogène des couverts. On peut constater une perte de qualité au fur et mesure que la saison de pâture avance dans l'année. La part de l'herbe dans la ration est élevée, mais en 2019, celle-ci est en diminution, conséquence de l'épuisement cumulé des couverts d'une année à l'autre. Suite à l'arrangement familial impactant fortement la SAU de l'exploitation, l'éleveur est confronté à un réaménagement profond de son assolement et de son parcellaire, ce qui l'a obligé de faire des choix et mettre des priorités dans ces activités. Mise en stand-by des aménagements du parcellaire à pâturer (re-découpage et pose de clôture) et arrêt en conséquence du suivi pâturage en 2020.

**Améliorations constatées**

Eleveur convaincu de l'intérêt de la gestion de l'herbe par le pâturage tournant.  
Part d'herbe optimisée dans le rationnement des animaux.

**Reste à optimiser**

Découpage adapté du parcellaire à pâturer,  
Respect du temps de repos entre rotations,  
Éviter le surpâturage en période chaude et en fin de saison.

## GAEC DE TERRA NOSTRA - SOLE DE PRINTEMPS AUTOUR DE L'EXPLOITATION - SOLE D'ETE MOYENNEMENT ELOIGNEE, PRATIQUE DU DEPRIMAGE

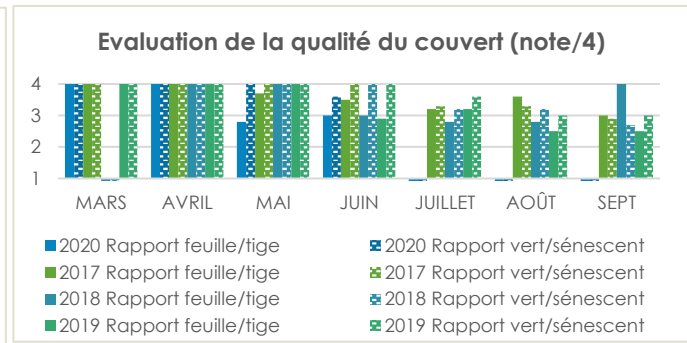
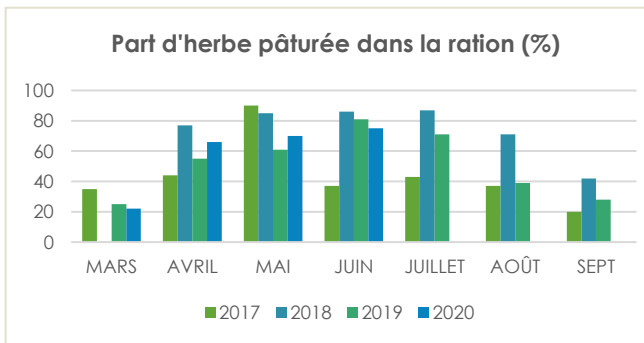
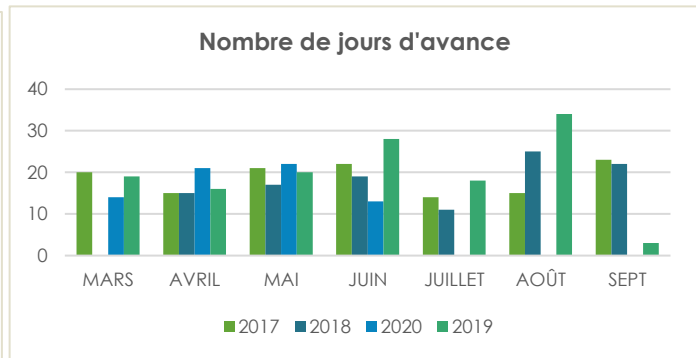
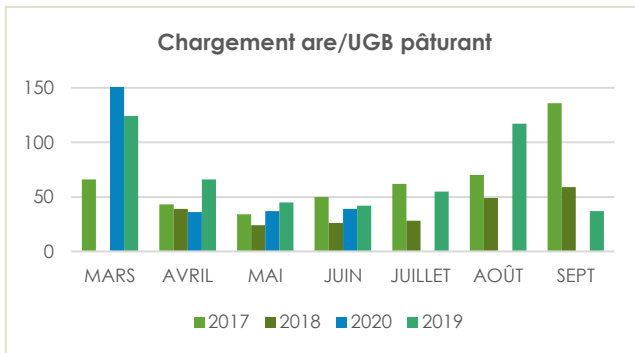
### Les objectifs :

Augmenter la productivité et la pérennité des prairies par l'introduction de PFV typées pâture

Optimiser le Chargement / ha et la part de l'herbe dans l'alimentation en période de pâturage.

Gérer le décalage de la période de traite (passage de décembre – fin juillet à novembre – fin juin).

### Le suivi :



La surface ares / UGB pâturant est très fluctuante d'une année à l'autre, cela est lié aux aléas climatiques, sols sensibles à la sécheresse, et à la pratique du déprimage introduit en 2019 et 2020. Le pâturage de fin d'été est limité du fait des sécheresses successives.

La part de l'herbe dans la ration s'est améliorée sur la période estivale avec l'introduction dans la sole à pâturer de 10 ha de PFV « typée pâture » (mélange avec chicorée) en 2018. L'éleveur, en suivi pâturage tournant depuis 2012, arrive à maintenir une bonne qualité de l'herbe jusqu'à la mi-juin. Celle-ci se détériore ensuite avec l'arrivée des fortes chaleurs, la sécheresse estivale et les différences de cinétiques de pousse liées à la nature des couverts en place (RGH et chicorée d'une part, durcissement de l'herbe sur PLD et PN d'autre part). En 2020, pour pallier aux sécheresses estivales successives, introduction de 3 ha et demi de sorgho fourrager en dérobé dans la sole d'été.

Au vu des résultats obtenus avec le pâturage tournant (1 parcelle par jour, voire deux selon la période) sur le troupeau des brebis laitières, les éleveurs ont élargi cette pratique pour le troupeau de bovin viande, en 2019, avec un parc tous les 3 jours et en 2020 un parc tous les deux jours afin d'optimiser les prélèvements et mieux conserver les couverts en place.

### Améliorations constatées

Parasitisme / strongles (introduction plantes à tanins et pâturage tournant)  
Diminution complémentation (OL + BV)  
Amélioration appétence des couverts  
Diminution fauche de refus  
Amélioration état corporel (BV)

### Reste à optimiser

Remplacement vieilles prairies et ajustement des paddocks  
Temps de retour à faire évoluer en fonction de la pousse  
Optimisation de la part d'herbe dans la ration OL au pi de pousse



## Les profils de pâturage : comment les interpréter ?

Ils présentent la hauteur d'herbe moyenne de chacune des parcelles de la sole de pâturage, classée de la plus haute à la plus basse.

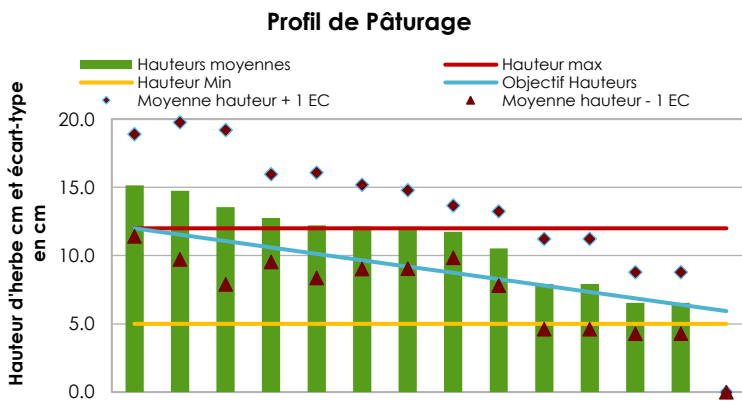
On trouve aussi les limites hautes (12 à 14 cm) et basses (5 à 7 cm) des hauteurs, ainsi qu'une droite définissant une hauteur « objectif » par parcelle, sachant que la plus haute devrait être à la haute cible maximum et la plus basse à la hauteur cible minimum.

La hauteur d'herbe à rechercher est fonction de la densité de la végétation, plus la végétation est dense moins la hauteur doit être importante pour obtenir le même tonnage d'herbe.

Enfin, on fait figurer sur le profil les hauteurs moyennes + 1 écart-type et hauteurs moyennes - 1 écart type. 65 % des mesures de hauteurs faites sur la parcelle sont comprises entre ces deux valeurs. Plus les deux points sont éloignés, plus la hauteur est hétérogène.

Le profil permet de prévoir un excès ou un déficit d'herbe à venir. Il met aussi en évidence le surpâturage ou le sous-pâturage.

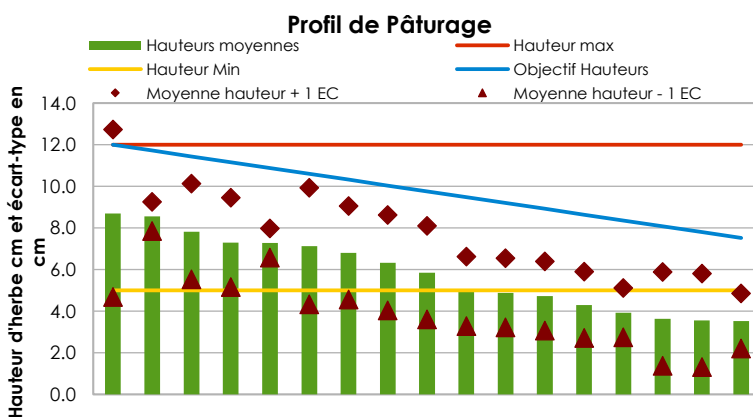
### EXEMPLE 1 : DEPASSE PAR L'HERBE



On voit que les quatre premières parcelles ont dépassé la hauteur maximum, fixée ici à 12 cm et que les quatre suivantes l'atteignent. On voit que neuf paddocks sur les treize ont des hauteurs d'herbes supérieures aux objectifs (ligne bleue). Un débrayage est à envisager rapidement.

Sur la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> parcelle, les points des écarts-types sont très éloignés, il y a certainement des zones de refus. Il faudrait voir si la parcelle n'est pas trop grande, par rapport au troupeau et à la pousse de l'herbe.

### EXEMPLE 2 : MANQUE D'HERBE



Toutes les parcelles ont des hauteurs inférieures aux objectifs. Il y a de plus, très peu d'écart de hauteurs entre les parcelles et les plus basses ont été « rapées » (trois parcelles ont des hauteurs inférieures à 4 cm). On est dans le cas de figure d'un pâturage qui continue de tourner sur des parcelles alors que, l'herbe ne pousse plus. Dans ces cas-là, il faut pâturer de nouvelles surfaces si possible, ou laisser les animaux sur une parcelle « parking » qui sera réimplantée à l'automne.

## BILAN ET PERSPECTIVES

Les suivis pâturage effectués dans le cadre du projet ont permis des évolutions notables sur les exploitations. Une poursuite est envisagée dans QualiPrat + pour les agriculteurs volontaires.